



Assemblée Générale Ordinaire - 26 octobre 2024

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023
(disponible sur www.chocelectrique.ch/actualites)
2. Rapport du comité pour l'exercice 2023-24: *nous attendons la publication de la Directive d'application*
3. Rapport du vérificateur sur les comptes au 30 avril 2024
4. Sujets d'actualité

Assemblée Générale Ordinaire - 26 oct.2024

4. Sujets d'actualité

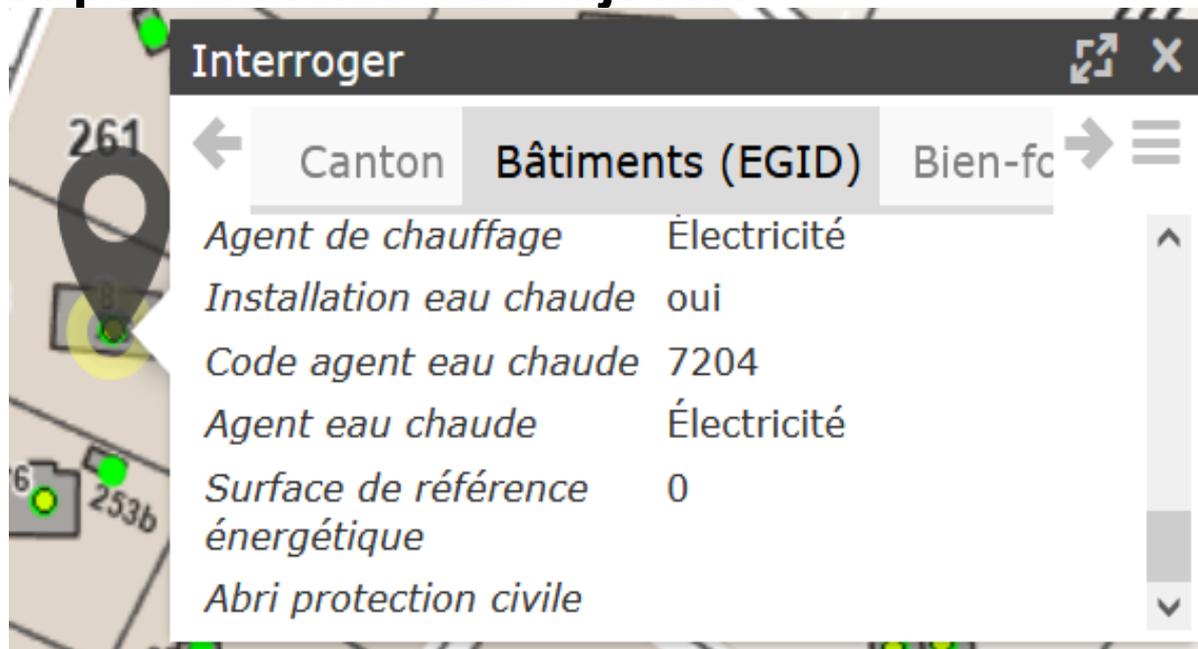
- a) loi «Vénizelos» : révision de la Loi Vaudoise sur l'Energie (LVEN)
- b) le CECB; nouvelle présentation mais rien d'important ne change
- c) Site: www.geo.vd.ch
- d) Photovoltaïque: écrêtage (Kilian Thonney)
- e) Tarifs du kWh en 2025

...et bien entendu quelques verres de contact

Rendez-vous le samedi 25 octobre 2025, 10 heures, à EPALINGES

Site www.geo.vd.ch

Voir Lettre info 40 pour mode d'emploi. Vérifiez si les infos données pour votre cas sont justes



Interroger

← Canton Bâtiments (EGID) Bien-fc →

Agent de chauffage	Électricité
Installation eau chaude	oui
Code agent eau chaude	7204
Agent eau chaude	Électricité
Surface de référence énergétique	0
Abri protection civile	

Les Règles du Jeu

- .Clients régulés et clients libres
- .Régulés = nous, jusqu'à 100 000 kWh/an
- la LApEl de 2008 fixe les normes
- l'ElCom (commission fédérale de l'électricité)
les contrôles www.elcom.admin.ch
- Les tarifs doivent être annoncés au plus tard le
31 août et rester inchangés toute l'année
suivante.

Les 3 principes de tarification

- Principe **COST Plus**: chaque distributeur doit justifier ses coûts et a droit à une marge
- L'Elcom fixe un **bénéfice maximum par compteur**: 95 CHF jusqu'en 2019, 75 de 2020 à 2023, 60 CHF depuis 2024
- Réserve de couverture**: calcul à posteriori
 - si coûts réels > tarif: droit de récupérer l'année suivante
 - si coûts réels < tarif: obligation de rembourser de compenser dans les 3 ans

C'est bien joli ...mais

-L'ElCom a sa propre définition de la **marge**, par
l'usage de taux WACC révisables

-L'ElCom fait des contrôles mais la procédure de
défense peut être longue.

.une fois la décision annoncée: le distributeur peut
la contester jusqu'au TF

.le distributeur peut aménager sa peine: exemple
Lausanne pour tarifs 2011 et 2012

Le WACC ???

Sont déductibles du chiffre d'affaires
«Clients Régulés»:

- les achats externes
- la production propre: Valeur de l'installation* WACC Prod (4.98% en 2023)
- les coûts de distribution: valeur du réseau* WACC Réseau (3.83%)

C'est quoi ce WACC?

Weighted Average Cost of Capital

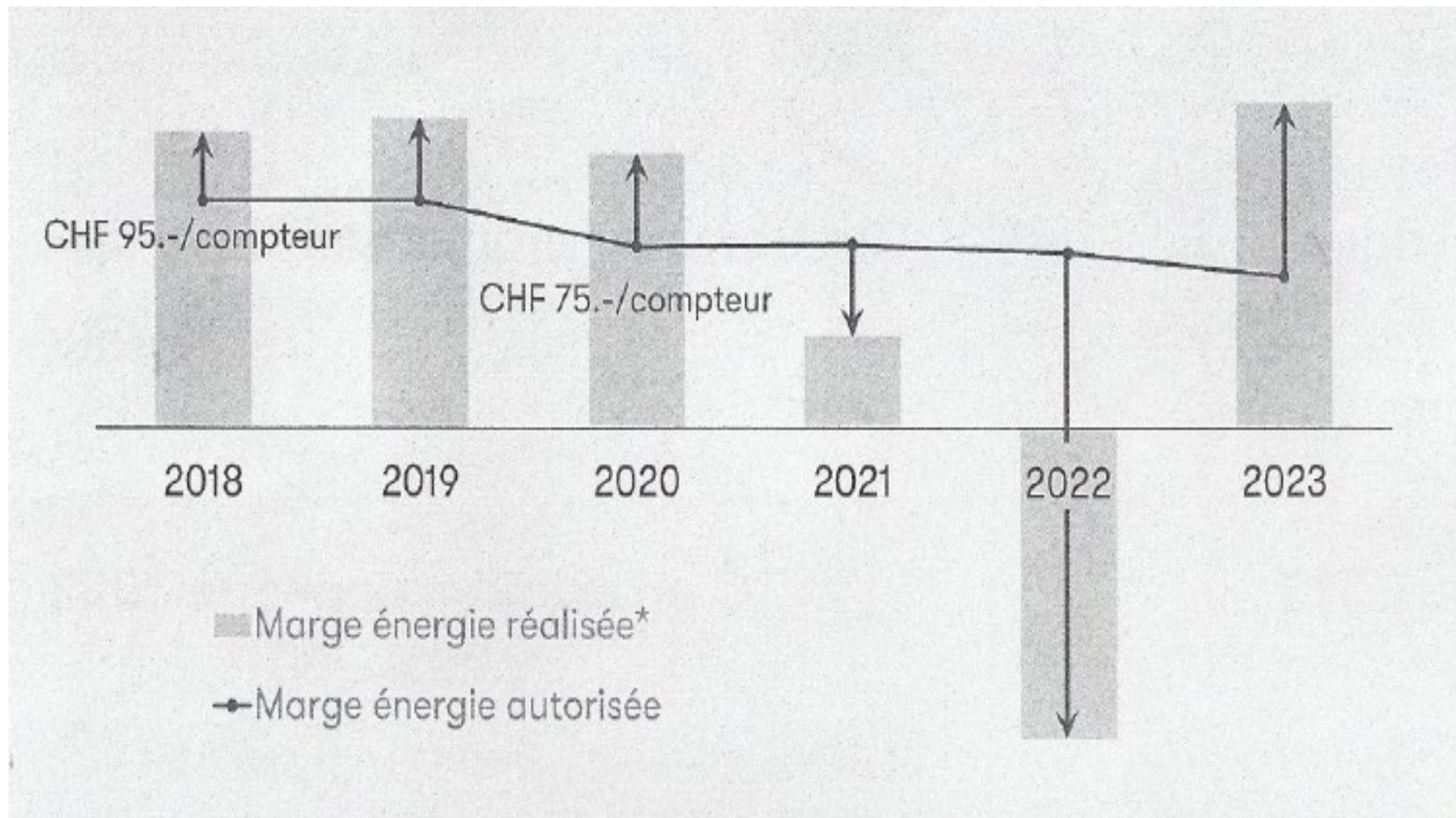
Taux de rendement moyen pondéré (yc marge bénéficiaire) des capitaux investis

Normes de calcul fixées par le Detec (dept fédéral des finances)

Décision politique

Baisse des WACC Electricité attendue en 2025

Exemple Romande Energie (Avril 2024)



Quel est le coût réel d'un kWh prélevé chez le GRD? Le site officiel de l'ElCom

www.prix-electricite.elcom.admin.ch/

sous-estime les coûts:

- en jouant sans transparence sur les % HP/HC
- en omettant la TVA

Les Profils de l'ELCOM

Ref.	kWh/an	Description	Cuisi.	C.Eau	SecheL	Chauf
H1	1'600	Appart 2 pièces	X			
H2	2'500	Appart 4 pièces	X	X		
H3	4'500	Appart 4 pièces	X	X		
H4	4'500	Appart 5 pièces	X		X	
H5	7'500	Maison 5 pièces	X	X	X	
H6	25'000	Maison 5 pièces	X	X	X	CEC
H7	13'000	Maison 5 pièces	X	X	X	PAC 5kW
H8	7'500	Appartement grand	X	X	X	

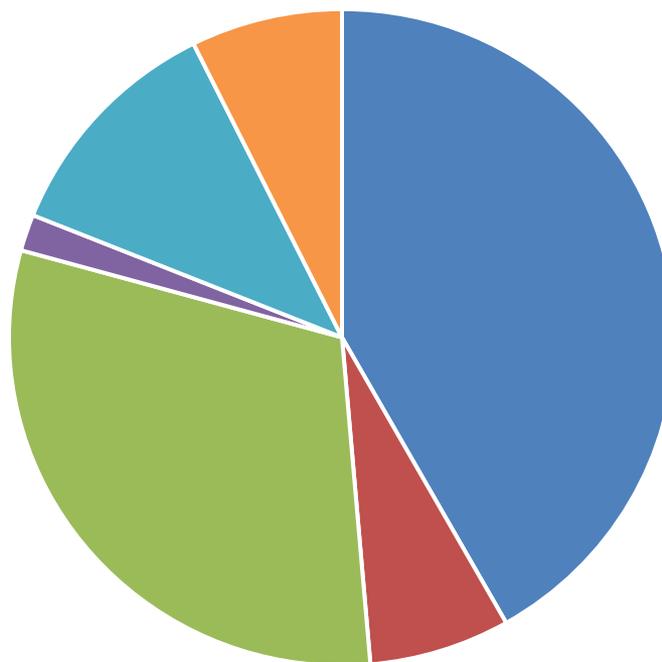
Les Coûts 2025 à Gland selon ELCOM

Ref.	kWh/an	T.Simple	Elcom	si % en HP	ttc
H1	1'600	32.75	30.98	60.7%	33.31
H2	2'500	32.75	30.64	57.7%	32.94
H3	4'500	32.75	27.69	32.1%	29.76
H4	4'500	32.75	30.50	56.5%	32.79
H5	7'500	32.75	27.96	34.4%	30.04
H6	25'000	32.75	25.19	10.4%	27.05
H7	13'000	32.75	28.57	39.7%	30.70
H8	7'500	32.75	30.50	56.5%	32.79

Les Coûts 2025 à MORGES selon ELCOM

Ref.	kWh/an	T.Simple	Elcom	si % en HP	ttc
H1	1'600	36.39	36.39		39.29
H2	2'500	34.23	33.00	24.6%	35.62
H3	4'500	32.52	29.81	13.7%	32.18
H4	4'500	32.52	30.61	20.6%	32.79
H5	7'500	31.67	27.43	1.5%	29.61
H6	25'000	30.77	26.59	2.9%	28.69
H7	13'000	31.13	27.86	10.4%	30.07
H8	7'500	31.67	29.65	20.6%	32.01

Coût d'un kWh à Morges 2025- T.Simple 16000 kWh/an



■ Energie 41.8%

■ Achmt NAT 6.8%

■ Achmt LOCAL 30.6 %

■ Achmt Abo 1.8%

■ Taxes div 11.6%

■ TVA 7.4%

Tarifs doubles

Principe: aux heures de forte demande (HP : heures pleines) le tarif est plus cher que le tarif simple, mais en heures creuses, il est sensiblement moins cher. Tant pour l'Energie que pour l'acheminement. Chaque distributeur module à sa façon.

La «base»: En HP: 6-22heures les jours ouvrables mais grandes disparités en particulier sur les week-ends:

- Gland et Nyon: 46% du temps total est en HP
- Lausanne : 51.8% en HP
- Aubonne et Payerne: 58.3%

Au total, la facture peut baisser de 500 CHF/an par rapport au tarif simple mais ne pas rêver d'atteindre 15% en HP avec les définitions actuelles

Cependant, demandez à passer en tarif double !

R.E baisse légèrement ses tarifs simples en 2025

En centimes/kWh	2024 Simple	2025 Simple	
Energie : tarif simple	15.81	13.98	88%
Achmt REGIONAL (TS)	8.89	10.25	115%
Sous-total	24.70	24.23	98%

R.E augmente fortement ses tarifs doubles en 2025

En centimes/kWh	2024 Double	2025 Double	
Energie HP	18.57	16.68	90%
Energie HC	11.81	11.81	100%
Achmt REGIONAL HP	10.38	14.34	138%
Achmt REGIONAL HC	5.46	8.43	154%

RE profite de la baisse de l'acheminement national (1.17 ct/kWh pour augmenter le tarif d'acheminement local.

Mais ne compte plus que 5 heures/jr en HP au lieu de 16.

Celui qui consommait 16000 kWh/an avec 50% en HP en 2024 devra se limiter à 16% en «new HP» pour s'y retrouver

Vos questions , sinon SANTE!